

MINISTRERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION



PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE AU TEST PROFESSIONNEL POUR L'ACCES A L'EMPLOI D'OUVRIER PROFESSIONNEL NIVEAU02

L'An Deux Mille dix-Neuf et le Vingt-Quatre du mois de Avril (24/04/2019) s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou Sous-direction des personnels et de la formation, le jury d'admission définitive au test professionnel pour l'accès à L'emploi d'ouvrier professionnel Niveau02 et ce conformément aux dispositions de la décision d'ouverture N° 1712 du 15/11/2018 (Postes ouverts 12)

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Mr TESSA Ahmed **Représentant de l'autorité ayant pouvoir de nomination (président)**

Mr FEZANI Abderrahmane **(chef du centre d'examen)**

Mr OUSSADA Hocine **Correcteur, (Membre)**

Mr TOUMI Abdellah **Correcteur, (Membre)**

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision d'ouverture N°1712 du15/11/2018 de l'Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou portant ouverture du test professionnel pour l'accès à L'emploi d'ouvrier professionnel Niveau 02 cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre de formation professionnelle.

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre d'un test professionnel en question (12 poste)

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenu une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire.

- LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE PAR ORDRE DE MERITE :

1. BENMEHREZ	Mohand Amokrane	17,50	} Diplôme
2. GUELMY	Madjid	17,50	
3. SAIDJ	Mehrez	16,75	
4. SAAD	Mouloud	16,50	
5. DOUDOU	Karim	16,50	
6. BOUKHEROUF	Kamel	15,00	} Diplôme
7. ZELMAT	Madjid	15,00	
8. BELLIL	Chabane	14,00	
9. TIZI BOUALI	Sofiane	13,50	
10. ZOUAD	Malha	13,50	
11. HAMOUTI	Samir	13,50	
12. MERDAOUI	Narimane	12,50	

- LISTE D'ATTENTE PAR ORDRE DE MERITE :

1. OUBAGHA	Lahlou	12,00
2. CHERGUI	Sofiane	11,25

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à **11h 30mn.**

Mr **TESSA Ahmed** Représentant de l'autorité ayant pouvoir de nomination (**président**)

Mr **FEZANI Abderrahmane** (chef du centre d'examen)

Mr **OUSSADA Hocine** (Correcteur)

Mr **TOUMI Abdellah** (Correcteur)

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal

